



### PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE ( P.A.S.H. )

Sous-Bassin Hydrographique de la HAINE

**P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :**

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Études Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thuin
- Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons-Borinage-Centre
- Intercommunale de Propreté publique de la Région du Hainaut occidental

**PASH DRESSE PAR :**

- La Société Publique de Gestion de l'Eau ( S.P.G.E. )

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA HAINE**  
 Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme  
 Benoît Lutgen

Le Ministre-Président  
 Elio Di Rupo

#### Informations gérées par la S.P.G.E. :

##### REGIMES D'ASSAINISSEMENT

**Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (\*)**

de 2.000 EH et plus (Ia)  
 habitat ou équip. communautaire    aménagement différé    loisir    activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)  
 habitat ou équip. communautaire    aménagement différé    loisir    activité indus. ou artisanale

**Assainissement autonome**

Assainissement autonome (II)  
 habitat ou équip. communautaire    aménagement différé    loisir    activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Iib)  
 habitat ou équip. communautaire    aménagement différé    loisir    activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III)  
 habitat ou équip. communautaire    aménagement différé    loisir    activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (\*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin  
 (\*) PDS : plan de secteur

##### RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

**Cas généraux**

- existant    adjudgé ou en construction    à réaliser

Station de pompage

- Collecteur sous pression
- Collecteur gravitaire
- Egout sous pression
- Egout gravitaire

**Cas particuliers**

- A diagnostiquer - A rénover
- Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur
- Canalisation spécifique en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

##### Traitement des eaux usées

Station d'épuration

- Station publique
- existante    adjudgé ou en construction    à réaliser
- Station à statut particulier
- privée    à déclasser

##### Autres problématiques

Démercement - Exhaure

- Station de pompage

Bassin d'orage

- existant    adjudgé ou en construction    à réaliser

#### Informations externes à la S.P.G.E. :

##### SOURCE DGRNE

**Eaux souterraines** (Mise à jour : 1/10/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

- Prévention rapprochée (Ia)
- Prévention éloignée (Iib)
- Surveillance (III)

**Eaux de surface** (Mise à jour : 01/09/2002)

- 1er catégorie
- 2ième catégorie
- 3ième catégorie
- non classé
- Cours vœuf

**Zone de baignade** (Mise à jour : 14/09/2004)

- Point ou zone de baignade
- Zone amont de baignade (cours d'eau)

**Données environnementales** (Mise à jour : 24/03/2005)

- Natura 2000
- Limite naturelle
- Sous-bassin hydrographique

##### SOURCE DGATLP

**Plan de secteur** (Mise à jour : 20/11/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'engagent en rien la responsabilité de la DGATLP. L'utilisation de données de plans IGW peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

**Limite administrative**

- Limite communale

##### SOURCE IGN

**Fond de plan IGN** (Mise à jour : 25/07/2005)

40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fautes de point de vue à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 03204

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE, MRW-DGATLP, IGN  
 Traitement des données : OEA et SPGE

